

Programme Opérationnel Plurirégional Massif central 2007 - 2013

RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2012

N° CCI : 2007-FR 16 2 PO 025

Sommaire

1. IDENTIFICATION	3
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL ...	4
2.1. RÉALISATION ET ANALYSE DES PROGRÈS ACCOMPLIS.....	4
2.2. INFORMATIONS SUR LA CONFORMITÉ AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE	23
2.3. PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS ET MESURES POUR Y FAIRE FACE	23
2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL.....	23
2.5. MODIFICATIONS IMPORTANTES AU SENS DE L'ARTICLE 57 DU RÈGLEMENT (CE) N° 1083/2006	24
2.6. COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS	24
2.7. MODALITÉS DE SUIVI : SUIVI ET ÉVALUATION	24
2.8. RÉSERVE NATIONALE DE PERFORMANCE.....	25
3. MISE EN ŒUVRE PAR PRIORITÉS (AXES)	25
3.1. PRIORITÉ 1 – AXE 1- ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS.....	25
3.2. PRIORITÉ 2 - AXE 2- CRÉATION DE RICHESSES	29
3.3. PRIORITÉ 3 - AXE 3-ATTRACTIVITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE	33
3.4. PRIORITÉ 4 - AXE 4 –ASSISTANCE TECHNIQUE.....	38
4. PROGRAMME FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION	38
5. PROGRAMME FEDER / FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS	38
5bis PROJETS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT TOTAL EGAL OU SUPERIEUR 25 MILLIONS D'EUROS OU INFERIEUR A 50 MILLIONS D'EUROS	38
6. ASSISTANCE TECHNIQUE	39
7. INFORMATION ET PUBLICITE	40

1. IDENTIFICATION

PROGRAMME OPÉRATIONNEL

Objectif concerné : Compétitivité régionale et emploi

Zone éligible concernée : Massif central

Période de programmation : 2007-2013

Référence du programme : 2007 FR 16-2-PO-025

Intitulé du programme : Programme Opérationnel Plurirégional

RAPPORT D'EXÉCUTION

Année faisant l'objet du rapport : 2012

Date d'approbation du rapport annuel : Consultation écrite - 24 juillet 2013

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL

2.1. RÉALISATION ET ANALYSE DES PROGRÈS ACCOMPLIS

2.1.1. Information sur l'avancement physique du programme opérationnel

Nous attirons votre attention sur le fait que les indicateurs présentés dans ce document se basent sur l'ensemble des dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel Plurirégional. Des indicateurs financiers spécifiques apporteront un complément en s'intéressant à l'utilisation du FEDER dans le POP.

Tableau 1 : Indicateurs par axe

AXE 1 : ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Indicateurs de réalisation												
REA 1	Nombre de territoires dont les projets ont été financés (Cumul)	Réalisations				11	13	28				
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.1.1	Nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par an)	Réalisations				38	29	46				
		Objectif				80	80	90	90			90
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.2.1	Nombre d'initiatives soutenues en matière d'organisation de services (cumul)	Réalisations				19	29	34				
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 1.1.1	Nombre de personnes sensibilisées à la reprise d'entreprise par des cessions (par an)	Réalisations				40	28	27				
		Objectif				70	70	80	80			80
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 1.2.1	Nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	Réalisations				9 010	9 757	10 457				
		Objectif				26 000	27 000	28 000				28 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 1.1.1	Nombre d'entreprises reprises (par an)	Réalisations				65	45	43				
		Objectif				40	40	40	40			40
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.1	Rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale (par an)	Réalisations				1,30%	1,35%	1,35%				
		Objectif				1%						1,2%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.2	Pourcentage d'établissements "services aux entreprises" par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Réalisations				3,36%	3,18%	3,21%				
		Objectif				4%	4%	4%	4%			4%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	8	11				
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				20	26	32				
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Pour RES 1.2.1, IMP 1.2.1 et IMP 1.2.2, les données 2010 sont relatives à l'année 2008, les données 2011 sont relatives à l'année 2009 et les données 2012 sont relatives à l'année 2010.

AXE 2 : CREATION DE RICHESSES*

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total	
Indicateurs de réalisation													
REA 2.1.1	Montants d'aides accordées sur les filières industrielles du Massif central (cumul)	Réalisations				174 300	2 796 000	2 796 000					
		Objectif				1 500 000	1 500 000	1 500 000				4 500 000	
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
REA 2.2.1	Nombre d'actions dans la filière bois (cumul)	Réalisations				10	10	10					
		Objectif				12	15	18	20				20
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
REA 2.4.1	Nombre de réseaux soutenus (cumul)	Réalisations				21	21	22					
		Objectif				16	20	24	30				30
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												0	
RES 2.1.1	Nombre d'entreprises impliquées dans des actions collectives (cumul)	Réalisations				1 261	1 262	1 262					
		Objectif				1 000	1 250	1 500	1 800				1 800
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
RES 2.2.1	Nombre de manifestations professionnelles (cumul)	Réalisations				6	6	6					
		Objectif				4	8	12	15				15
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												0	
IMP 2.1.1	Evolution de l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Réalisations				109 585	96 582	95 212					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.2.1	Nombre de m ² de bois d'œuvre rond sortis (par an)	Réalisations				2 672 827	3 055 296	3 301 202					
		Objectif				3 200 000	3 000 000	3 000 000	3 600 000				3 600 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Réalisations				ND	ND	ND					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.4.1	Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central (par an)	Réalisations				ND	ND	ND					
		Objectif				13,2	17,0						17
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				29	31	32					
		Objectif				30	38	46	53				53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				35	35	37					
		Objectif				30	38	46	53				53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE4	Nombre de projets R&D (cumul)	Réalisations				14	19	23					
		Objectif				40	50	60	70				70
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE34	Nombre de projets Tourisme (cumul)	Réalisations				26	26	30					
		Objectif				44	55	66	77				77
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0

* Pour IMP 2.1.1 et IMP 2.2.1, les données 2010 sont relatives à l'année 2008, les données 2011 sont relatives à l'année 2009 et les données 2012 sont relatives à l'année 2010.

AXE 3 : ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Indicateurs de réalisation												
REA 3.1.1	Nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et du transport et de la distribution des marchandises (cumul)	Réalisations				4	4	5				
		Objectif				1	0	0	2			2
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 3.2.2	Nombre de projets visant à développer les usages collectifs (cumul)	Réalisations				48	57	60				
		Objectif				12	15	15	23			23
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 3.3.1	Nombre de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité (cumul)	Réalisations				12	46	61				
		Objectif				6	12	17	21	0	0	21
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 3.2.2	Coût moyen de 100Mbits (en €par mois)	Réalisations				ND	ND	ND				
		Objectif				5 000						5 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 3.3.1	Nombre de relevés floristiques (cumul)	Réalisations				465 440	485 404	502 641				
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	9	10				
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois femmes créés (cumul)	Réalisations				3	8	8				
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE11	Nombre de projets TIC (cumul)	Réalisations				18	28	32				
		Objectif				15	30	40	50			50
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE23	Nombre de projets énergie renouvelable (cumul)	Réalisations				2	3	3				
		Objectif				4	5	6	7			7
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Tableau 2 : Efficacité prise en compte des priorités communautaires (données annuelles non cumulées)

Indicateurs		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
UE 2	Nombre d'emplois créées Hommes	Réalisations			33	15	5	0	0	0	53
		Objectif			234	86	86	85	0	0	491
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 3	Nombre d'emplois créées Femmes	Réalisations			58	11	8	0	0	0	77
		Objectif			234	86	86	85	0	0	491
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 4	Nombre de projets de R&D	Réalisations			14	5	4	0	0	0	23
		Objectif			40	10	10	10	0	0	70
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 11	Nombre de projets TIC	Réalisations			18	10	4	0	0	0	32
		Objectif			15	15	10	10	0	0	50
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 23	Nombre de projets énergie renouvelable	Réalisations			2	1	0	0	0	0	3
		Objectif			2	2	2	1	0	0	7
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0
UE 34	Nombre de projets tourisme	Réalisations			26	0	4	0	0	0	30
		Objectif			44	11	11	11	0	0	77
		Situation de référence			0	0	0	0	0	0	0

Les indicateurs-clés de l'Union Européenne retenus pour le programme Massif central sont ceux présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Ces indicateurs résultent de la volonté de l'Union Européenne de contribuer à de grands objectifs en termes d'emploi, d'égalité homme-femme et de promotion de la recherche, de l'environnement et de la production de connaissances.

En 2012, on observe une diminution dans les résultats des indicateurs clés de l'Union Européenne : 13 emplois ont été créés dont 5 pour les hommes et 8 pour les femmes ; on a programmé 4 projets dans le domaine de la recherche et du développement, 4 projets dans les TIC, aucun projet en énergies renouvelables et 4 projets en tourisme. Il semble désormais très difficile, voire impossible, d'atteindre les objectifs d'ici à 2015 car on se situe très en dessous des objectifs pour tous les indicateurs clés.

Cela peut s'expliquer, dans un contexte de crise économique, par la difficulté des maîtres d'ouvrage à créer de nouveaux emplois et à préférer mener leurs projets avec les moyens et effectifs déjà en place. Cela peut être le fait d'indicateurs mal calibrés pour le programme opérationnel, mais aussi d'indicateurs mal renseignés, d'où des données peu fiables. De plus, les crédits FEDER sont largement programmés sur l'axe 2. Les collectivités publiques de l'état membre, dans un contexte de restrictions budgétaires, ne sont pas en capacité de programmer autant de crédits qu'elles le souhaiteraient sur cet axe. D'ailleurs, la quasi-totalité des crédits FEDER programmés en 2012 proviennent de reliquat programmés mais non consommés les années antérieures.

2.1.2. Information Financière

Au 31 décembre 2012, la Commission Européenne a versé un montant total de 20 106 302,64 € répartis en :

- 3 042 859 € au titre des avances;
- 17 063 443,36 € au titre des paiements intermédiaires.

Tableau 3

	Financement total du programme opérationnel (de l'Union et national)	Base de calcul de la contribution de l'Union (coût total éligible programmé)	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Participation publique correspondante	Taux d'exécution en %
Axe prioritaire 1 Accueil de nouvelles populations FEDER	Sans objet	31 456 643,83	14 108 979,43	17 449 976,34	Sans objet
Axe prioritaire 2 Création de richesses FEDER	Sans objet	40 212 969,70	18 196 904,63	34 986 830,12	Sans objet
Axe prioritaire 3 attractivité et accessibilité du territoire FEDER	Sans objet	22 211 133,11	10 837 588,38	16 398 782,88	Sans objet
Axe prioritaire 4 Assistance technique FEDER	Sans objet	1 719 639,00	81 829,95	156 276,78	Sans objet
Total général	Sans objet	95 600 385,64	43 225 302,39	68 991 866,12	Sans objet

Le Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Massif central n'est pas concerné par les opérations d'ingénierie financière.

2.1.3. Information sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie

Les données présentées dans les tableaux 5 à 9 informent sur l'utilisation du FEDER depuis 2007, l'objectif étant d'identifier les principaux domaines de contribution du FEDER.

Une partie des montants engagés au titre du FEDER sont des dépenses qui, de par leur nature, contribuent au processus de Lisbonne : elles sont dites « earmarkées ». Le Programme Opérationnel Plurirégional doit répondre à un objectif initial de 65 % de FEDER earmarké.

Au terme de l'année 2012, 54,57 % du FEDER programmé depuis 2007 est earmarké, soit un financement cumulé de 19 151 041 euros. L'objectif est loin d'être encore atteint, on note même une légère baisse par rapport à 2011, où l'on atteignait 59,15 % en taux d'earmarking.

Tableau 4 : Présentation par thèmes prioritaires

Code	Libellé	Programmé UE	Répartition
Recherche et développement technologique, innovation et esprit d'entreprise			
01	Activités de RDT dans les centres de recherche : dont projets de recherche...	508 000	1,45%
03	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement postsecondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les poles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	759 115	2,16%
04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	2 137 858	6,09%
05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	1 837 099	5,23%
06	Aide aux PME pour la promotion de produits et de schémas de production respectant l'environnement (introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises)	282 500	0,80%
08	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités , pépinières d'entreprises, bâtiments-relais et autres interventions	605 000	1,72%
09	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	470 904	1,34%
Société de l'information			
13	Services et applications pour le citoyen (santé en ligne, administration en ligne, apprentissage en ligne, participation de tous à la société de l'information, etc.)	261 585	0,75%
15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	6 116 463	17,43%
28	Systèmes de transport intelligents	200 000	0,57%
51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature (y compris Natura 2000)	737 148	2,10%
52	Promotion des transports publics urbains propres	165 000	0,47%
54	Autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques : agendas 21, autres...	2 413 582	6,88%
56	Protection et préservation du patrimoine naturel	737 888	2,10%
57	Autres aides à l'amélioration des services touristiques	8 821 795	25,14%
59	Développement d'infrastructures culturelles : auditoriums, salles de musiques, équipements de spectacle vivant, centres d'art, bibliothèques, équipements de culture scientifique, technique et industrielle, autres.	1 603 158	4,57%
60	Autres aides à l'amélioration des services culturels : numérisation, autres	71 182	0,20%

61	Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale : dont grandes opérations d'urbanisme, restructuration des quartiers prioritaires (logements, requalification d'espaces publics), autres opérations foncières,...	475 775	1,36%
62	Développement de systèmes et de stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises, formations et services visant à renforcer l'adaptabilité au changement des salariés, encouragement de l'esprit d'entreprise et de l'innovation.	126 181	0,36%
63	Conception et diffusion de modes d'organisation du travail innovateurs et plus productifs	225 166	0,64%
64	Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emp	1 306 777	3,72%
66	Mise en oeuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	1 737 139	4,95%
68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	2 497 810	7,12%
69	Mesures visant à accroître la participation durable des femmes à l'emploi et leur progression professionnelle afin de réduire la ségrégation fondée sur le sexe sur le marché du travail et de mieux concilier la vie professionnelle et la vie privée, notamment par un accès plus aisé aux services de la petite enfance et aux soins pour les personnes dépendantes	114 443	0,33%
Renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux national, régional et local			
81	Mécanismes permettant d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes aux niveaux national, régional et local, renforcement des capacités de mise en oeuvre des politiques et programmes : - Dont Ingénierie territoriale (massifs, volet territorial) et études stratégiques	65 225	0,19%
Assistance technique			
85	Préparation, mise en oeuvre, suivi et contrôle	14 300	0,04%
86	Évaluation et études, information et communication	802 320	2,29%
Somme		35 093 414	100,00%
		Dont earmarkés	19 151 041 54,57%
		Non earmarkés	15 942 373 45,43%

Tableau 5 : Répartition par type de financement

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Aide non remboursable	35 093 414	100%

Tableau 6 : Présentation par type de territoire

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
00	Sans objet	348 365	0,99%
01	Agglomération urbaine	396 388	1,13%
02	Zone de montagne	24 972 671	71,16%
05	Zones rurales (autres que zones de montagne, îles ou zones à faible et à très faible densité de population)	9 375 990	26,72%
Total		35 093 414	100,00%

Tableau 7 : Présentation par activité économique

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
01	Agriculture, chasse, sylviculture	3 124 852	8,90%
03	Industries alimentaires	192 558	0,55%
06	Industries manufacturières non spécifiées	982 688	2,80%
10	Postes et télécommunications	2 633 873	7,51%
11	Transports	622 675	1,77%
12	Construction	86 550	0,25%
13	Commerce	159 081	0,45%
16	Immobilier, location et services aux entreprises	660 661	1,88%
17	Administration publique	1 022 430	2,91%
18	Éducation	441 413	1,26%
19	Activités pour la santé humaine	383 206	1,09%
20	Action sociale, services collectifs, sociaux et personnels	2 355 415	6,71%
21	Activités liées à l'environnement	3 398 870	9,69%
22	Autres services non spécifiées	19 029 142	54,22%
Total		35 093 414	100,00%

Tableau 8 : Répartition par code de localisation

Code	Libellé	Montant FEDER	Répartition
FR	France	35 093 414	100,00%

Tableau 9 : Présentation multi-thématique

Code Thème prioritaire	Code Forme de financement	Code Territoire	Code Activité économique	Code localisation	Montant FEDER	Montant FEDER Earmarké
01	01	02	22	FR	508 000	508 000
03	01	02	01	FR	625 115	625 115
03	01	02	03	FR	34 000	34 000
03	01	02	21	FR	100 000	100 000
04	01	01	06	FR	106 325	106 325
04	01	02	01	FR	919 082	919 082
04	01	02	03	FR	136 808	136 808
04	01	02	16	FR	67 643	67 643
04	01	05	22	FR	908 000	908 000
05	01	01	21	FR	29 500	29 500
05	01	02	01	FR	252 460	252 460
05	01	02	06	FR	640 575	640 575
05	01	02	20	FR	172 206	172 206
05	01	02	22	FR	368 679	368 679
05	01	02	16	FR	317 922	317 922
05	01	05	22	FR	55 757	55 757
06	01	02	01	FR	92 500	92 500
06	01	05	01	FR	190 000	190 000
08	01	02	01	FR	605 000	605 000
09	01	02	01	FR	299 412	299 412
09	01	02	03	FR	21 750	21 750
09	01	02	06	FR	68 725	68 725
09	01	05	22	FR	81 017	81 017
13	01	02	19	FR	31 035	31 035
13	01	02	11	FR	230 550	230 550
15	01	02	01	FR	57 861	57 861
15	01	02	10	FR	1 711 160	1 711 160
15	01	02	17	FR	60 000	60 000
15	01	02	22	FR	3 401 200	3 401 200
15	01	05	10	FR	302 773	302 773
15	01	05	22	FR	142 056	142 056
15	01	05	18	FR	441 413	441 413
28	01	02	11	FR	200 000	
51	01	02	21	FR	466 201	
51	01	05	21	FR	270 947	
52	01	00	11	FR	165 000	165 000
54	01	02	06	FR	167 063	
54	01	02	10	FR	149 849	
54	01	02	20	FR	77 898	
54	01	02	21	FR	1 798 922	
54	01	05	21	FR	133 300	
54	01	05	12	FR	86 550	
56	01	02	21	FR	600 000	
56	01	02	22	FR	34 990	
56	01	05	22	FR	102 898	

Code Thème prioritaire	Code Forme de financement	Code Territoire	Code Activité économique	Code localisation	Montant FEDER	Montant FEDER Earmarké
57	01	02	20	FR	105 393	
57	01	02	22	FR	4 601 894	
57	01	05	20	FR	101 350	
57	01	05	22	FR	4 013 158	
59	01	02	20	FR	60 756	
59	01	02	22	FR	1 399 646	
59	01	05	13	FR	142 756	
60	01	02	22	FR	14 282	
60	01	05	22	FR	56 900	
61	01	02	22	FR	475 775	
62	01	05	17	FR	52 181	52 181
62	01	05	22	FR	74 000	74 000
63	01	01	19	FR	200 166	200 166
63	01	02	22	FR	25 000	25 000
64	01	00	22	FR	183 365	183 365
64	01	02	01	FR	83 422	83 422
64	01	02	22	FR	1 039 990	1 039 990
66	01	01	22	FR	60 397	60 397
66	01	02	10	FR	470 091	470 091
66	01	02	19	FR	84 243	84 243
66	01	02	20	FR	331 934	331 934
66	01	02	22	FR	49 000	49 000
66	01	05	17	FR	71 629	71 629
66	01	05	19	FR	67 762	67 762
66	01	05	20	FR	290 494	290 494
66	01	05	22	FR	204 324	204 324
66	01	05	16	FR	107 266	107 266
68	01	02	20	FR	647 984	647 984
68	01	02	22	FR	202 537	202 537
68	01	02	16	FR	167 830	167 830
68	01	05	13	FR	16 325	16 325
68	01	05	17	FR	22 000	22 000
68	01	05	20	FR	452 957	452 957
68	01	05	22	FR	988 177	988 177
69	01	02	20	FR	114 443	114 443
81	01	02	22	FR	38 100	
81	01	02	11	FR	27 125	
85	01	02	17	FR	14 300	
86	01	02	17	FR	802 320	
Total					35 093 414	19 151 041

2.1.4. Participation allouée par groupes cibles

Le programme FEDER n'est pas concerné

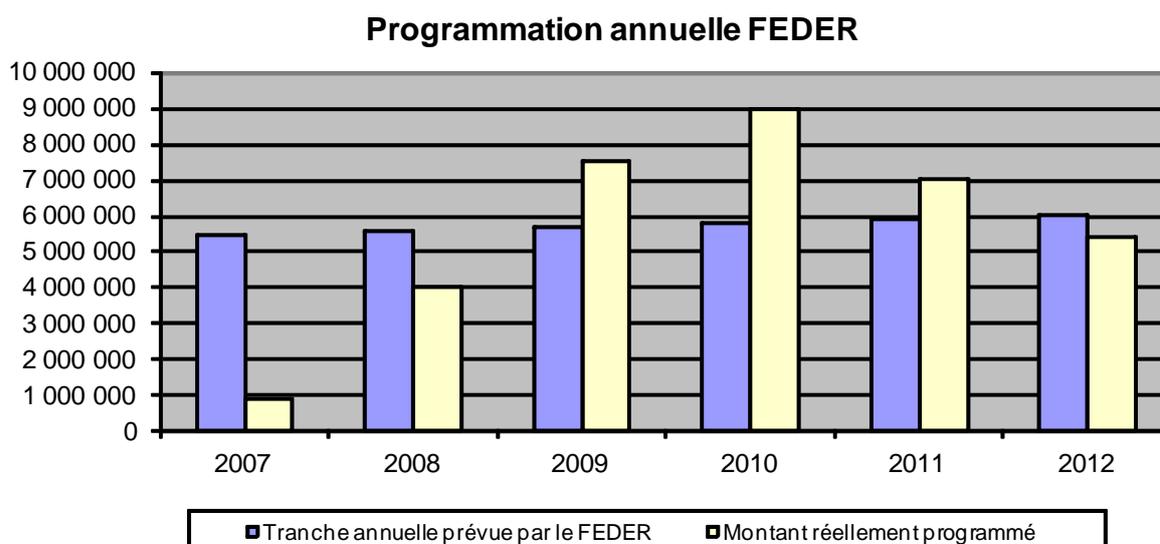
2.1.5. Participation remboursée ou réutilisée

Le programme FEDER n'est pas concerné

2.1.6. Analyse qualitative des indicateurs

Analyse des indicateurs financiers et de gestion

Figure 1

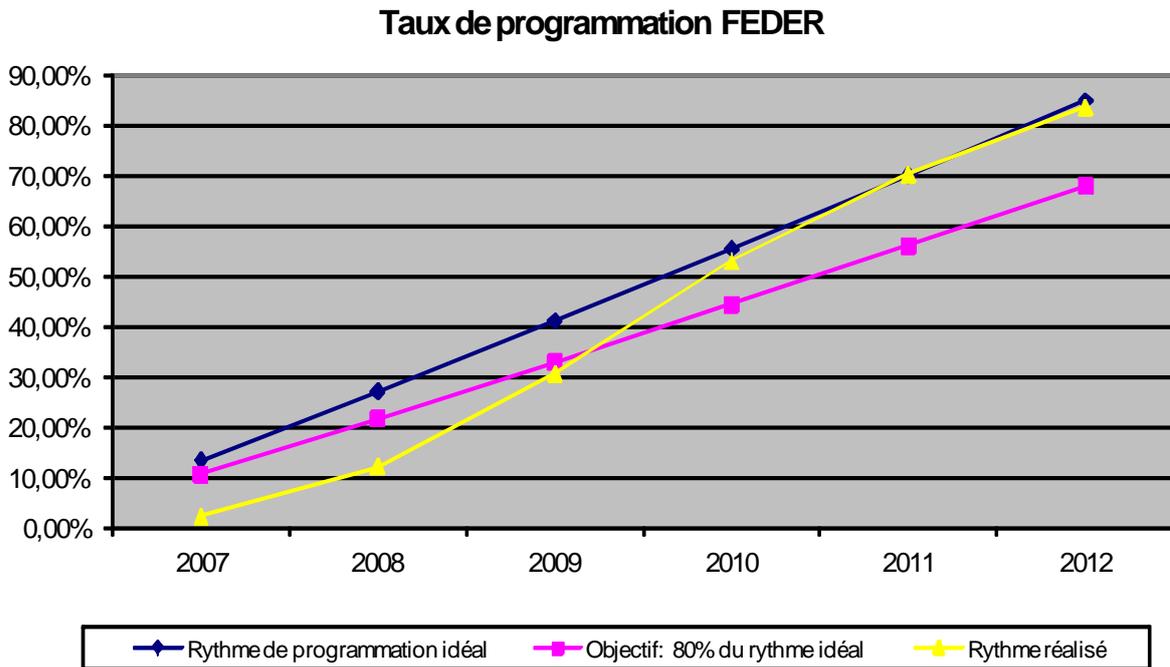


L'indicateur FIN 1, qui sert à construire le graphique ci-dessus, permet de comparer les montants programmés chaque année avec l'objectif annuel défini dans le POP.

De 2008 à 2011, des efforts considérables ont été faits pour rattraper le retard constaté dans la mise en œuvre du POP en 2007. De ce fait, en 2009 et 2010, les tranches programmées annuellement étaient largement supérieures aux prévisions du POP avec un taux de croissance du financement de respectivement 74 % et 14 %. En 2011, les montants programmés étaient toujours supérieurs à l'objectif du POP mais ils avaient diminué de 18 % par rapport à 2010.

En 2012, on peut constater que la tranche programmée est inférieure au prévisionnel, marque du ralentissement de la programmation déjà pressentie en 2011. D'importants efforts doivent être consentis afin de programmer l'intégralité du FEDER à disposition et éviter de perdre les crédits à la fin 2013, et ce malgré les contextes de crise économique à l'échelle de l'Europe et de restriction budgétaire qui impactent le POP Massif central.

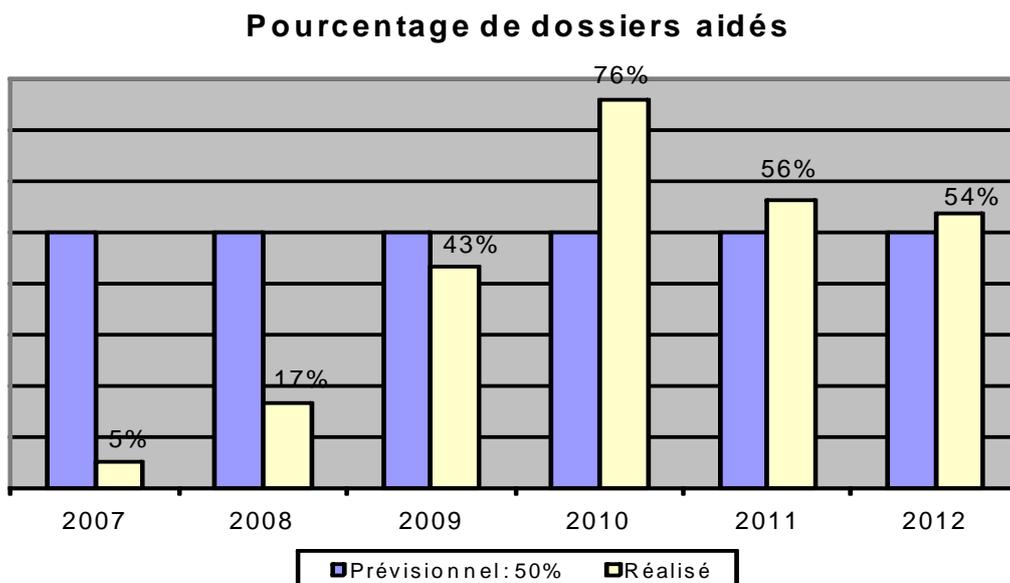
Figure 2



Comme on peut le voir dans la figure ci-dessus, on observe une forte croissance du rythme de financement réalisé entre 2008 et 2010, ce qui a permis de rattraper et même dépasser le rythme de programmation idéal en 2011.

Toutefois, le léger ralentissement dans la tendance en 2011 s'est poursuivi en 2012. Ainsi, le taux de programmation atteint-il à peine en 2012 le taux de programmation idéal. Aussi, il convient de relancer la dynamique enclenchée entre 2007 et 2010 afin d'optimiser au maximum l'impact du FEDER dans le Massif central.

Figure 3



Ce graphique permet de voir la politique adoptée depuis 2007. Si, depuis 2007, on a constaté une forte progression du taux de dossiers aidés, avec un pic en 2010, on constate que depuis 2011 il a été effectué une sélection plus stricte des dossiers financés puisque 56 % des projets présentés en comité en 2011 ont été programmés, et 54 % en 2012. On reste au-dessus des 50 % prévisionnels mais, en baisse relative, par rapport à l'an dernier et aux quatre années précédentes.

Emploi et égalité des chances hommes-femmes

- Emploi

Malgré la grande diversité de projets financés en 2012, seuls 13 emplois ont été créés, ce qui est loin de l'objectif de 172 fixé dans le programme. C'est même moitié moins qu'en 2011, où les résultats étaient déjà très médiocres. Les emplois créés sont répartis dans les différents axes comme suit :

Tableau 10

	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Total
Emplois directs additionnels créés bruts	9	3	1	13
(ETP) en prévisionnel en 2012				
Hommes	3	1	1	5
Femmes	6	2	0	8

Paradoxalement, c'est l'axe 1 qui a généré le plus d'emploi en 2012, alors que, logiquement, c'est l'axe 2 qui devrait en produire le plus, puisqu'il a pour thème la création de richesses. L'axe 3, qui consiste principalement en la programmation d'études et d'expérimentations, n'a créé qu'un seul emploi en 2012.

Cette nouvelle baisse globale de la création d'emplois en 2012, déjà ressentie en 2011, s'explique, d'une part, par la plus faible programmation de crédits sur l'axe 2 qui générerait jusqu'à 2010 le plus d'emplois. L'enveloppe budgétaire disponible était mince et a été entièrement programmée. En 2010, par exemple, on voit que 70,39 % de la totalité des emplois créés se retrouvent dans l'axe 2, contre 7 % en 2011.

D'autre part, on peut expliquer le relativement bon score sur l'axe 1 par la mise en place d'appels à projets à vocation d'accueil de nouvelles populations et de créations d'activités économiques. Les maîtres d'ouvrage ont recruté des animateurs afin de mener à bien leurs projets.

Enfin, d'un point de vue général, toujours dans ce contexte de crise économique, les maîtres d'ouvrage utilisent le plus souvent le personnel déjà en place et recrutent peu. Toutefois, on peut se féliciter que, pour la première fois depuis 2007, il y a eu plus d'emplois « Femmes » créés que d'emplois « Hommes ». Toutefois, ces indicateurs restent mal calibrés pour le programme opérationnel, et souvent mal renseignés, d'où des données peu fiables.

- Tourisme et R&D

La Recherche et Développement est un élément crucial de la dynamique d'une entreprise. Elle va alors permettre de découvrir et mettre en œuvre de nouveaux procédés, de nouveaux produits qui vont aider l'entreprise à se démarquer sur les marchés. Faire du tissu économique européen un lieu d'innovation et de production de connaissances est un des objectifs majeurs de l'Union Européenne. C'est dans ce contexte que le POP Massif central finance des projets innovants dans les domaines moteurs pour le territoire, tant au niveau de la recherche pure que du développement d'outil et de partage de connaissances.

Le tourisme est identifié par de nombreuses institutions internationales, et par l'Union Européenne, comme ayant un potentiel fort pour permettre le développement économique des territoires et dynamiser la création de richesses. Aussi, les programmes Massif central veillent à encourager les projets dans ce domaine.

Cependant, étant donné que la quasi-totalité des crédits de l'axe 2, et notamment le FEDER, a été programmée avant 2011, seuls 4 projets de R&D et 4 projets Tourisme ont pu être financés cette année.

- TIC

Favoriser une économie de la connaissance compétitive, telle que celle-ci a été définie dans la stratégie de Lisbonne, passe par le développement d'outils de communication performants. Le désenclavement des territoires se doit d'être soutenu afin de permettre le développement d'activités économiques dans les meilleures conditions possibles. Du fait de sa géographie particulière, caractéristique des zones de montagne, le Massif central se doit de travailler à l'accessibilité de son territoire, afin d'encourager l'installation d'entreprises, et le développement d'usages et de services pour la population et les entreprises. Le développement des TIC est donc un thème prioritaire des programmes Massif central. En 2012, les projets TIC programmés sont au nombre de 4 contre 10 en 2011.

- Énergies renouvelables

La priorité relative donnée aux énergies renouvelables s'inscrit dans la prise en compte de plus en plus forte de l'environnement dans les décisions de politiques économiques. La volonté de développer des sources d'énergies alternatives est au cœur de l'actualité. En 2012, le programme Massif central n'a financé aucun projet relatif sur cette thématique. C'est un résultat peu satisfaisant puisque l'objectif fixé est de financer au moins un projet « énergies renouvelables » par an, et d'atteindre 7 projets en fin de période de programmation.

- Egalité des chances hommes-femmes

Le Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Massif central, tout comme les autres programmes doit prendre en compte les priorités européennes et parmi celles-ci l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et la non discrimination.

L'utilisation des fonds FEDER doit, dans ce contexte, respecter les règlements et en particulier l'article 16 du règlement général 1083/2006 du 11 juillet 2006 qui dispose que « *les États membres et la Commission veillent à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de l'égalité des chances en ce domaine lors des différentes étapes de*

la mise en œuvre des Fonds. Les États membres et la Commission prennent les mesures appropriées pour prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle lors des différentes étapes de la mise en œuvre des Fonds et notamment dans l'accès aux Fonds. En particulier, l'accessibilité aux personnes handicapées est l'un des critères à respecter lors de la définition d'opérations cofinancées par les Fonds et à prendre en compte pendant les différentes étapes de la mise en œuvre ».

Pour faciliter la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes, tout porteur de projet est informé de cette obligation dans le dossier de demande de subvention téléchargeable sur le site internet dédié au POP Massif central (www.massif-central.eu).

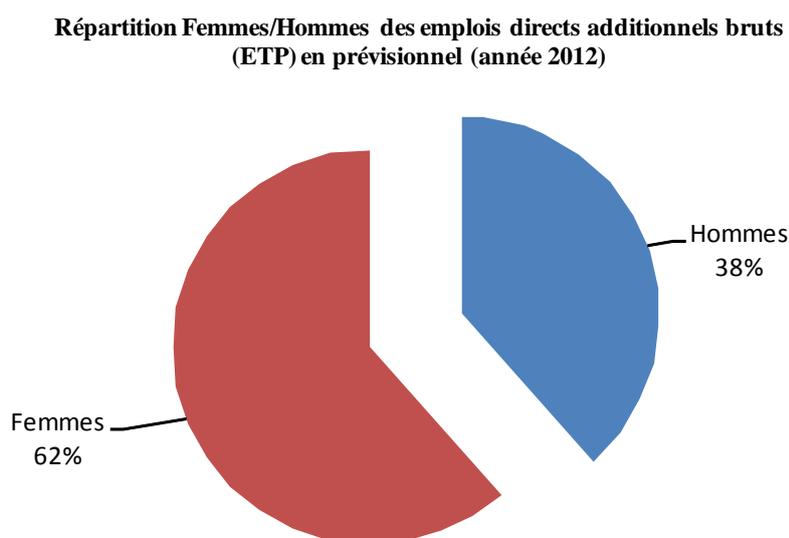
Trois enjeux sont mis en évidence dont le premier vise à traiter conjointement la mixité, l'égalité et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Sur ce point précis il est nécessaire de rappeler que les priorités communautaires et gouvernementales de réduction des écarts de salaire entre les femmes et les hommes passent notamment par l'amélioration de la place des femmes à des postes d'encadrement en mettant en place des mesures correctrices.

Ces obligations sont clairement reprises dans les lois sur l'égalité professionnelle de 2001, la loi sur l'égalité salariale de 2006 et la loi sur les retraites de novembre 2010. Toutes les entreprises de plus de 50 salariés sont concernées et doivent à la fois rédiger le rapport normalisé de situation comparée entre les femmes et les hommes pour bâtir un plan d'action.

Les enjeux « développer des actions volontaristes pour la reprise et la création d'entreprises par les femmes » et « innover dans les modes de gardes d'enfants ou de personnes dépendantes » sont de réels leviers pour gommer des inégalités entre les femmes et les hommes.

La répartition par sexe des emplois créés en 2012 est la suivante :

Figure 4



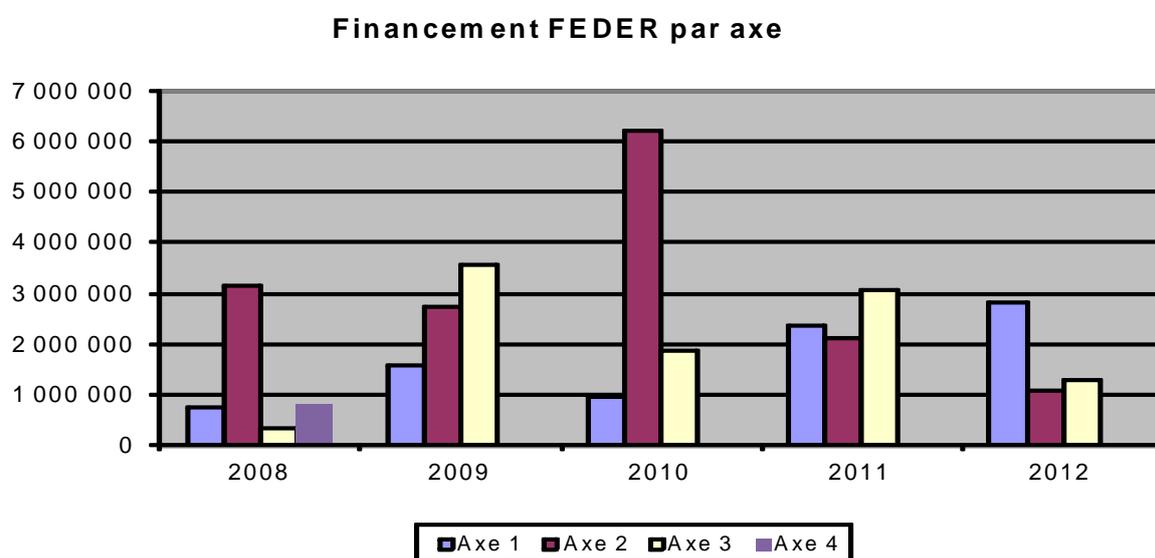
On observe, malgré le faible nombre d'emplois créés en 2012, la poursuite de l'amélioration perçue depuis 2011. Pour mémoire, en 2010, la disparité hommes-femmes était

plus accentuée avec 70 % d'emplois hommes contre 30 % d'emplois femmes ; en 2011, l'écart s'était réduit avec 58 % d'emplois hommes contre 42 % d'emplois femmes. Globalement, la tendance s'est même largement inversée : la création d'emploi en 2012 montre un taux d'emplois femmes de 62 % et 48 % d'emplois hommes. Néanmoins, comme déjà évoqué précédemment, ces indicateurs sont mal calibrés pour le programme opérationnel, et restent mal renseignés, ce qui engendre des résultats manquant de fiabilité.

Analyse de l'utilisation des fonds FEDER en 2012

Comme évoqué précédemment, la programmation des crédits FEDER a considérablement diminué en 2012 tout axe confondu. En revanche, on peut noter que l'axe 1 a connu une légère progression. L'axe 2 a continué sa diminution et l'axe 3 a sévèrement chuté.

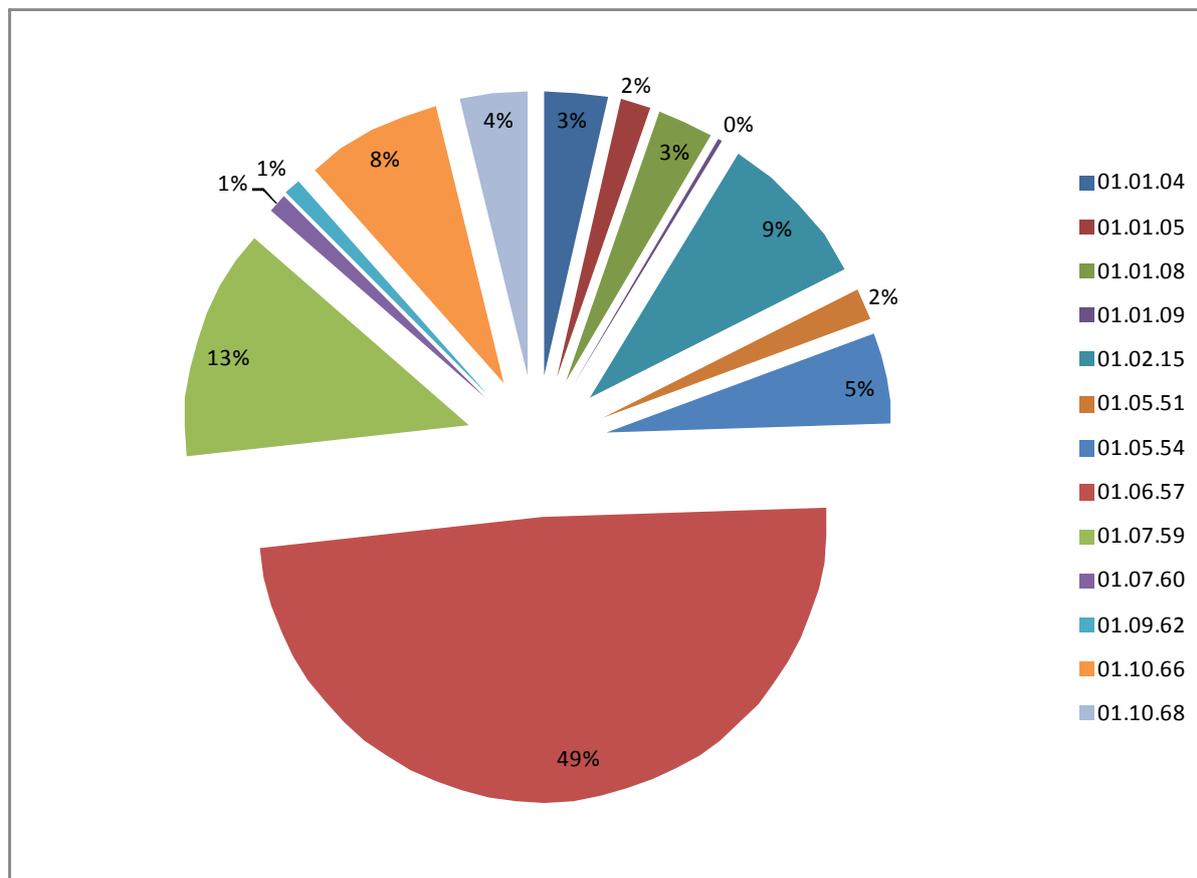
Figure 5



La légère hausse de l'axe 1 s'explique par le renouvellement de l'appel à projet en faveur des politiques d'accueil. La bonne qualité des activités d'animation est à l'origine la croissance observée dans l'axe 1.

La programmation sur l'axe 2 a été encore moindre qu'en 2011 car la maquette prévue sur cette axe en début de programme a été entièrement programmée, seuls des reliquats non consommés les années antérieures ont pu être reprogrammés. L'axe 3 a subi une programmation très faible en l'absence de projets suffisamment nombreux et éligibles au POP.

Figure 6



01.01.04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)
01.01.05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises
01.01.08	Autres investissements dans les entreprises : zones d'activités , pépinières d'entreprises, bâtiments-relais et autres interventions
01.01.09	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME
01.02.15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME
01.05.51	Promotion de la biodiversité et protection de la nature - Autres
01.05.54	Autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques : agendas 21, autres...
01.06.57	Autres aides à l'amélioration des services touristiques
01.07.59	Développement d'infrastructures culturelles : auditoriums, salles de musiques, équipements de spectacle vivant, centres d'art, bibliothèques, équipements de culture scientifique, technique et industrielle, autres.
01.07.60	Autres aides à l'amélioration des services culturels : numérisation, autres
01.09.62	Développement de systèmes et de stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises, formations et services visant à renforcer l'adaptabilité au changement des salariés, encouragement de l'esprit d'entreprise et de l'innovation.
01.10.66	Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail
01.10.68	Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises

La répartition du FEDER programmé en 2012 fait apparaître un principal thème prioritaire qui est celui des « Autres aides à l'amélioration des services touristiques ». Puis vient tout ce qui touche au développement des infrastructures culturelles avec près de 13 %. Sur l'année 2012, de nombreux projets à vocation touristique et de services à la population structurants ont pu être financés par le POP.

Ensuite, on note des efforts sur le financement de projets portant sur l'amélioration de l'accès au TIC (9 %) et sur la mise en œuvre de mesures actives et préventives dans le milieu du travail (8 %).

Ces taux sont conformes à ceux présentés précédemment puisque les projets dont ils résultent, ont principalement été programmés sur l'axe 1 portant sur l'accueil et les services à la population et aux entreprises.

Les autres résultats plus faibles sont dans la même lignée, tous inférieurs à 4 %, et montrent les difficultés de programmation connues sur les axes 2 et 3.

2.2. INFORMATIONS SUR LA CONFORMITÉ AVEC LE DROIT COMMUNAUTAIRE

Les aides attribuées le sont dans le respect de la législation communautaire, notamment du régime des aides aux entreprises. A ce titre, aucun problème important n'a été rencontré dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

2.3. PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS ET MESURES POUR Y FAIRE FACE

Aucun problème d'ordre général n'a été rencontré.

2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

L'année 2010 avait été marquée par les conclusions de la révision à mi-parcours du programme établie en 2009. Le cabinet EDATER avait alors émis des recommandations concernant la gouvernance et la stratégie en Massif central. La stratégie, telle qu'elle a été définie par le schéma de Massif en 2006, reste toujours cohérente et adaptée aux besoins actuels des territoires. La relecture du schéma de Massif en vue de la préparation des programmes post-2013 a confirmé ces mêmes orientations. Ainsi, en 2011 puis en 2012, il s'est agi de poursuivre davantage les efforts entrepris, d'approfondir les 3 axes existants, mais aussi de les spécialiser, avec plus ou moins de succès.

Les principales recommandations stratégiques étaient les suivantes :

- Poursuivre les actions en faveur de la reconquête démographique, en favorisant plus particulièrement les populations jeunes, diplômées, créatives.
- Effectuer un travail différencié entre les territoires urbains et ruraux isolés et établir des priorités en fonction des territoires.
- Intégrer la dimension « Développement Durable » de manière transversale dans les projets.
- Accroître l'expérimentation, la capitalisation, la diffusion.
- Du point de vue de la gouvernance, EDATER a conseillé de simplifier les démarches et de se rapprocher des acteurs de terrain.

Le programme Massif central s'est donc inspiré de ces recommandations pour poursuivre ses actions depuis 2011.

Toutefois, le territoire du Massif central, comme ailleurs, a été marqué par la poursuite de la crise économique sur l'année 2012. Le rôle contra-cyclique du programme face à la crise

est difficilement mesurable. Comme on peut le voir dans les indicateurs, les porteurs de projet ont adopté des comportements assez frileux en matière de création d'emplois et d'investissement sur la période. C'est la tendance qui a encore été observée cette année, la création d'emplois, en 2012, par les projets financés, reste faible par rapport aux objectifs, et à même baissé par rapport à l'an passé.

De plus, le programme arrivant en fin de parcours, les fonds FEDER et État-membre deviennent plus difficiles à mobiliser, la maquette étant fortement entamée notamment sur l'axe 2. La possibilité d'un remaquettage final, afin de consommer au mieux les crédits et de cibler les projets apportant la plus-value la meilleure à l'espace Massif central.

2.5. MODIFICATIONS IMPORTANTES AU SENS DE L'ARTICLE 57 DU RÈGLEMENT (CE) N° 1083/2006

Le programme FEDER n'est pas concerné

2.6. COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS

Le POP Massif central n'est concerné que par un seul fonds européen, le FEDER.

Afin d'assurer la démarcation entre les interventions FEDER et celles relevant d'autres dispositifs, l'autorité de gestion présente aux services instructeurs du FEADER et du FSE, les dossiers déposés sur lesquels pourrait se poser un souci d'articulation avec d'autres fonds ou programmes. Cette procédure permet de s'assurer du bon adressage du dossier, mais aussi de la non-redondance avec une opération similaire ou proche dont l'autorité de gestion n'aurait pas eu connaissance. Une dizaine de dossiers a ainsi fait l'objet d'une telle consultation, aucun ne se révélant, au final, devoir relever d'un autre fonds.

Pour ce qui est de la coordination entre les interventions du FEDER, FSE et FEADER, des complémentarités sont notamment à l'œuvre sur les axes 1 et 2.

Par exemple dans l'axe 1, les politiques d'installation, reprise d'entreprises sont complémentaires d'actions de développement de potentiel humain, portées par le FSE dans les programmes régionaux.

De même sur l'axe 2, les actions de R&D sur l'« appui aux filières spécifiques du Massif central » sont complémentaires d'aides aux entreprises agro-alimentaires délivrés dans le FEADER.

Ces complémentarités révèlent la pertinence de la gouvernance territoriale du programme Massif central.

2.7. MODALITÉS DE SUIVI : SUIVI ET ÉVALUATION

Rappel de l'organisation en place pour la mise en œuvre du plan d'évaluation 2007-2013 :

Le comité de pilotage est composé des correspondants Massif central des 6 préfectures de région et des 6 conseils régionaux, de la DATAR Massif central et du GIP Massif central. Le CESER Auvergne, représentant les 6 CESER du Massif central, est également membre du comité d'évaluation.

En 2012, des personnes supplémentaires ont été sollicitées pour poursuivre les travaux d'évaluation thématique engagés en 2011 :

- des membres du comité de massif

- des personnes en charge de l'évaluation dans les préfectures et conseils régionaux ou structures en lien avec le thème traité

Ces personnes ont intégré soit le comité de pilotage global, soit le comité de pilotage spécifique mis en place pour chacune des 2 évaluations thématiques (accueil et innovation).

L'assistant à maîtrise d'ouvrage recruté en 2011 pour coordonner toutes les évaluations programmées en 2011 et 2012 a poursuivi sa mission tout au long de l'année.

2.7.1. Les travaux réalisés en 2012 : évaluations thématiques et stratégiques

En 2012, 2 évaluations thématiques ont été réalisées, avec l'appui de cabinets spécialisés pour la réalisation des évaluations et pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- l'une sur l'accueil, l'un des 3 axes de la stratégie en cours, visant à analyser la plus value de l'approche Massif sur les politiques d'accueil de populations
- l'autre sur l'innovation pour étudier dans quelle mesure l'axe 2 du programme actuel (création de richesses) présente des approches innovantes

L'évaluation stratégique sur la gouvernance, qui constitue un volet transversal, a été traitée au travers des évaluations thématiques et prise en charge par le comité de pilotage évaluation.

Au total, une dizaine de comités de pilotage ont été organisés tout au long des travaux.

Les conclusions de ces évaluations comportent des suggestions et recommandations pour les futurs programmes (2014-2020) et seront donc directement utilisées pour la construction du programme Massif central de la prochaine période.

Elles ont été présentées lors du Comité de massif du 14 septembre 2012.

2.8. RÉSERVE NATIONALE DE PERFORMANCE

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3. MISE EN ŒUVRE PAR PRIORITÉS (AXES)

3.1. PRIORITÉ 1 – AXE 1- ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

- 3.1.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Tableau 11 : Indicateurs de réalisations, de résultats et d'impacts –Axe 1

AXE 1 : ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Indicateurs de réalisation												
REA 1	Nombre de territoires dont les projets ont été financés (Cumul)	Réalisations				11	13	28				
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.1.1	Nombre de repreneurs potentiels sensibilisés (par an)	Réalisations				38	29	46				
		Objectif				80	80	90	90			90
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 1.2.1	Nombre d'initiatives soutenues en matière d'organisation de services (cumul)	Réalisations				19	29	34				
		Objectif				16	20	24	28			28
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 1.1.1	Nombre de personnes sensibilisées à la reprise d'entreprise par des cessions (par an)	Réalisations				40	28	27				
		Objectif				70	70	80	80			80
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
RES 1.2.1	Nombre d'entreprises de services à l'échelle du Massif central (par an)	Réalisations				9 010	9 757	10 457				
		Objectif				26 000						28 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 1.1.1	Nombre d'entreprises reprises (par an)	Réalisations				65	45	43				
		Objectif				40	40	40	40			40
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.1	Rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale (par an)	Réalisations				1,30%	1,35%	1,35%				
		Objectif				1%						1,2%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 1.2.2	Pourcentage d'établissements "services aux entreprises" par rapport à l'ensemble des établissements (par an)	Réalisations				3,36%	3,18%	3,21%				
		Objectif				4%	4%	4%	4%			4%
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	8	11				
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				20	26	32				
		Objectif				200	275	350	425			425
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Pour RES 1.2.1, IMP 1.2.1 et IMP 1.2.2, les données 2010 sont relatives à l'année 2008, les données 2011 sont relatives à l'année 2009 et les données 2012 sont relatives à l'année 2010.

État d'avancement financier de l'axe 1

Maquette	Programmé	Payé
26 000 000	24 782 710,24	14 108 979,43
	95,31 %	54.26 % %

3.1.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact

Les indicateurs de réalisation s'attachent à observer si les territoires et les porteurs de projets ont contribué de manière significative en 2012 à développer l'accueil de nouvelles populations et l'offre de services.

Comme le montre l'indicateur REA 1, 15 territoires ont été financés en 2012 dans le cadre des projets d'accueil. Les résultats sont très satisfaisants dans la mesure où l'objectif fixé était de financer 24 territoires au terme de 2012, et que le programme a déjà atteint l'objectif final souhaité de 28. C'est une preuve que le POP Massif central a su insuffler une véritable dynamique et plus-value en matière d'accueil de populations par des opérations innovantes en matière d'ingénierie ou par de nouvelles formes d'organisations. Le caractère innovant des politiques d'accueil a d'ailleurs été démontré par l'évaluation « Accueil » réalisée dans le cadre du programme en 2011. C'est d'autant plus notable que cet axe et ses thématiques n'ont pas l'innovation comme vocation première.

L'indicateur REA 1.1.1 connaît de mauvais résultats. En effet, on a pu sensibiliser 46 repreneurs potentiels mais on reste très loin de l'objectif de 90 fixé par le programme. C'est un meilleur score qu'en 2011 (29 repreneurs sensibilisés), mais d'importants efforts restent à faire dans ce domaine pour obtenir des résultats satisfaisants.

En 2012, on comptabilise 5 initiatives soutenues en matière d'organisation de services. C'est un résultat dans la moyenne recherchée (soutenir 4 initiatives). On peut seulement regretter que la dynamique qui semblait poindre l'an passé (10 initiatives soutenues) n'ait pu être prorogée.

Les indicateurs de résultats s'intéressent aux progrès réalisés à moyen terme dans l'accueil, la création d'entreprises ou le développement de services.

Selon l'indicateur RES 1.2.1 -portant sur les données INSEE 2012 relatives à l'année 2010-, on compte 10 457 entreprises de services à l'échelle du Massif central. Depuis 2010, on note une augmentation d'environ 700 nouvelles entreprises par an. Ce score est insuffisant au vu de l'objectif de 28 000 unités à atteindre d'ici à 2015.

Pour ce qui est de l'indicateur RES 1.1.1, les résultats sont moins satisfaisants. D'une part, on compte 27 personnes sensibilisées à la reprise d'entreprises par des sessions d'informations pour un objectif fixé à 80 personnes. C'est un point de moins que l'an passé, où les résultats étaient déjà insuffisants. D'autre part, on constate que la baisse connue entre 2010, où on enregistrait 40 personnes sensibilisées, et 2011 semble se stabiliser autour d'une trentaine de personnes sensibilisées.

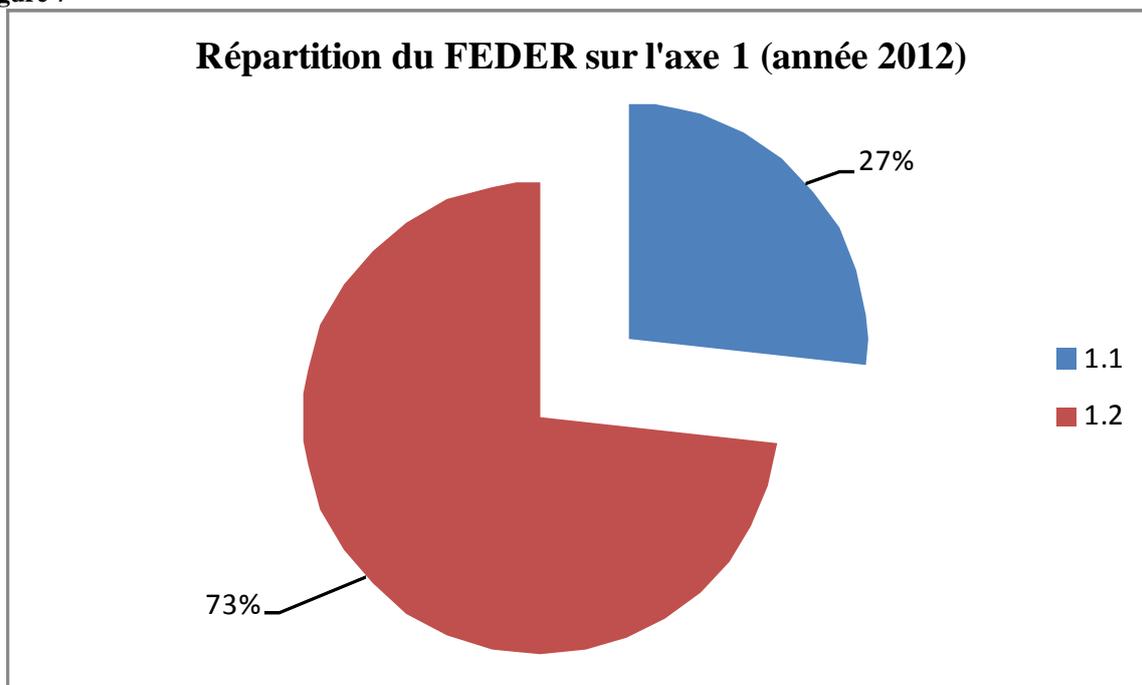
Selon l'indicateur IMP 1.1.1, il y a eu 43 entreprises reprises en 2012. Le résultat est satisfaisant puisqu'on atteint les objectifs fixés -40-. Cependant, la baisse, certes moindre entre 2011 et 2012 qu'entre 2010 et 2011, semble se poursuivre. Pour mémoire, en 2010, on

comptait 65 reprises d'entreprises. Il faut certainement voir dans cet indicateur les conséquences directes de la crise économique qui frappe l'Europe depuis plusieurs années.

L'indicateur IMP 1.2.1 atteint l'objectif fixé pour cette année et on constate d'ailleurs un maintien du rapport population employée dans les services aux particuliers sur la population totale. De même pour l'indicateur IMP 1.2.2, qui reste relativement stable d'une année sur l'autre depuis 2010.

- Analyse de la programmation sur l'axe 1

Figure 7



La répartition du montant FEDER entre les mesures 1et 2 de l'axe 1 est relativement équilibrée.

Analyse par mesure

- Mesure 1.1 : soutenir la structuration et la promotion de l'offre d'accueil

L'objectif de soutien à la structuration et à la promotion de l'offre d'accueil repose sur 5 actions allant de la structuration et qualification (action 1) au développement de la veille et de l'évaluation à l'échelle du Massif central (action 5). Ces actions ont pour objectif de créer une dynamique où les habitants du Massif central peuvent devenir des ambassadeurs de leur territoire afin que l'arrivée de nouveaux actifs et retraités soit facteur de cohésion sociale. En 2012, 16 dossiers ont été programmés dans la mesure 1.1 pour un financement global de 1 360 682,70 € dont 787 609,21 € de crédits FEDER.

- Mesure 1.2 : soutenir le maintien et le développement des services aux habitants et aux entreprises

A travers la mesure 1.2, le programme Massif central vise à créer un environnement attractif pour les jeunes actifs ainsi que les entreprises. Il s'agit là de financer des actions de type « aide à la mise en réseau de villes moyennes » ou « valorisation du patrimoine culturel et de l'identité régionale » etc. pouvant offrir des services facilement disponibles et de premier

choix aux entreprises et aux habitants. A noter, que cette mesure accueille des dossiers qui ont répondu à l'appel à projets Accueil.

En 2012, 14 projets ont été programmés dans la mesure pour une enveloppe globale FEDER de 2 163 367,36 € sur un financement global de 2 572 835,44 €

Parmi les projets financés, on peut citer celui de l'ACEPP, APEMAC-Accueil Parents-Enfants en MASSIF Central (<http://www.accueil-enfance.fr/>), L'ACEPP mène des actions de développement social dans les territoires ruraux et urbains. Les problématiques qui sont le plus souvent accompagnées, sont les relations entre les habitants de souches et les habitants qui arrivent sur le territoire. Ainsi, les questions de l'attractivité des territoires et de l'accueil de nouvelles populations sont au cœur du champ de préoccupations.

L'Acepp conduit avec des fédérations locales - l'Acepp Auvergne, l'Acepp Gard, l'Acepp Sud Ouest, l'Acepp Ardèche, l'Acepp Rhône, et la FDFR 71 sur les territoires du Massif Central le programme APEMAC – Accueil Parents Enfants en MASSIF Central.

L'objectif d'APEMAC est de rendre attractif les territoires du Massif Central, en révélant les potentialités en termes d'accueil des enfants et des familles et en se donnant les moyens d'accueillir les nouvelles familles.



Pour ce faire, trois axes de travail sont développés :

- Révéler les potentialités des territoires en termes de services à l'enfance et à la petite enfance,
- Accompagner les territoires pour qu'ils deviennent plus attractifs et puissent accueillir de nouvelles populations,
- Inciter de nouveaux territoires à s'impliquer dans la démarche.

Flexibilité

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Néant

3.2. PRIORITÉ 2 - AXE 2- CRÉATION DE RICHESSES

3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.2.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la mesure

Tableau 12 : Indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts –Axe 2-
AXE 2 : CREATION DE RICHESSES*

Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total	
Indicateurs de réalisation													
REA 2.1.1	Montants d'aides accordées sur les filières industrielles du Massif central (cumul)	Réalisations				174 300	2 796 000	2 796 000					
		Objectif				1 500 000	1 500 000	1 500 000				4 500 000	
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
REA 2.2.1	Nombre d'actions dans la filière bois (cumul)	Réalisations				10	10	10					
		Objectif				12	15	18	20				20
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
REA 2.4.1	Nombre de réseaux soutenus (cumul)	Réalisations				21	21	22					
		Objectif				16	20	24	30				30
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats													
RES 2.1.1	Nombre d'entreprises impliquées dans des actions collectives (cumul)	Réalisations				1 261	1 262	1 262					
		Objectif				1 000	1 250	1 500	1 800				1 800
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
RES 2.2.1	Nombre de manifestations professionnelles (cumul)	Réalisations				6	6	6					
		Objectif				4	8	12	15				15
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact													
IMP 2.1.1	Evolution de l'emploi des entreprises des filières concernées (H/F) (par an)	Réalisations				109 585	96 582	95 212					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.2.1	Nombre de m ³ de bois d'œuvre rond sorti (par an)	Réalisations				2 672 827	3 055 296	3 301 202					
		Objectif				3 200 000	3 000 000	3 000 000	3 600 000				3 600 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.3.2	Investissements productifs annuels	Réalisations				ND	ND	ND					
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
IMP 2.4.1	Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central (par an)	Réalisations				ND	ND	ND					
		Objectif				13,2	17,0						17
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				29	31	32					
		Objectif				30	38	46	53				53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois Femmes créés (cumul)	Réalisations				35	35	37					
		Objectif				30	38	46	53				53
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE4	Nombre de projets R&D (cumul)	Réalisations				14	19	23					
		Objectif				40	50	60	70				70
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0
UE34	Nombre de projets Tourisme (cumul)	Réalisations				26	26	30					
		Objectif				44	55	66	77				77
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0	0

* Pour IMP 2.1.1 et IMP 2.2.1, les données 2010 sont relatives à l'année 2008, les données 2011 sont relatives à l'année 2009 et les données 2012 sont relatives à l'année 2010.

État d'avancement financier de l'axe 2

Maquette	Programmé	Payé
36 600 000	26 133 794,91	18 196 904,63
	71,40 %	49,72 %

3.2.1.2. Analyse qualitative

En 2012, la programmation FEDER relative à l'axe 2 a, comme en 2011, sensiblement diminué car la totalité du budget FEDER dédié à cet axe a déjà été utilisée. Globalement, il ne reste qu'environ 10,5 M€ de contreparties publiques à programmer. Les 14 dossiers programmés sur cet axe cette année l'ont été avec des reliquats suite à des déprogrammations de projets programmés les années précédentes. Sur ces 14 projets, 10 l'ont été sur la mesure 2.1 (filiales d'excellence) et 4 sur la mesure 2.4 (tourisme).

Par conséquent, il n'y a pas eu de projets supplémentaires dans la filière bois - indicateur REA 2.2.1- ni de manifestations professionnelles soutenues (RES 2.2.1) On note cependant une augmentation d'environ 250 000 m³ de bois d'œuvre rond produit en 2012. On peut estimer que l'objectif devrait être atteint voire dépassé à l'horizon 2015.

De plus, concernant l'indicateur IMP 2.3.2 (investissements productifs dans les IAA du Massif central), on peut une nouvelle fois noter que cet indicateur n'est pas renseigné. En effet, seules 2 régions du Massif central sont incluses totalement dans le périmètre du Massif central. Les 4 autres régions ne le sont qu'en partie. Et il est très difficile, voire impossible, d'extraire des bases de données de ces 4 régions les résultats ayant trait uniquement au Massif central, puisqu'ils sont noyées dans la masse des données régionales.

De même, pour l'indicateur IMP 2.4.1 (Nombre de séjours d'au moins une nuit réalisés par la clientèle française dans le Massif central), aucune donnée n'est disponible, comme les deux années précédentes. En effet, décision a été prise en 2009 de passer une commande en 2014 pour connaître les chiffres 2013, ce qui explique l'absence de mesure intermédiaire.

L'indicateur REA 2.1.1 est resté stable depuis 2011 à hauteur 2 796 000 €. En 2012, les dossiers programmés sur la mesure 2.1 ne portent pas sur les filiales industrielles du Massif central, mais sur le partage d'expertise pour le développement des entreprises agricoles et alimentaires, et sur le soutien au développement de la génomique des races emblématiques du Massif central.

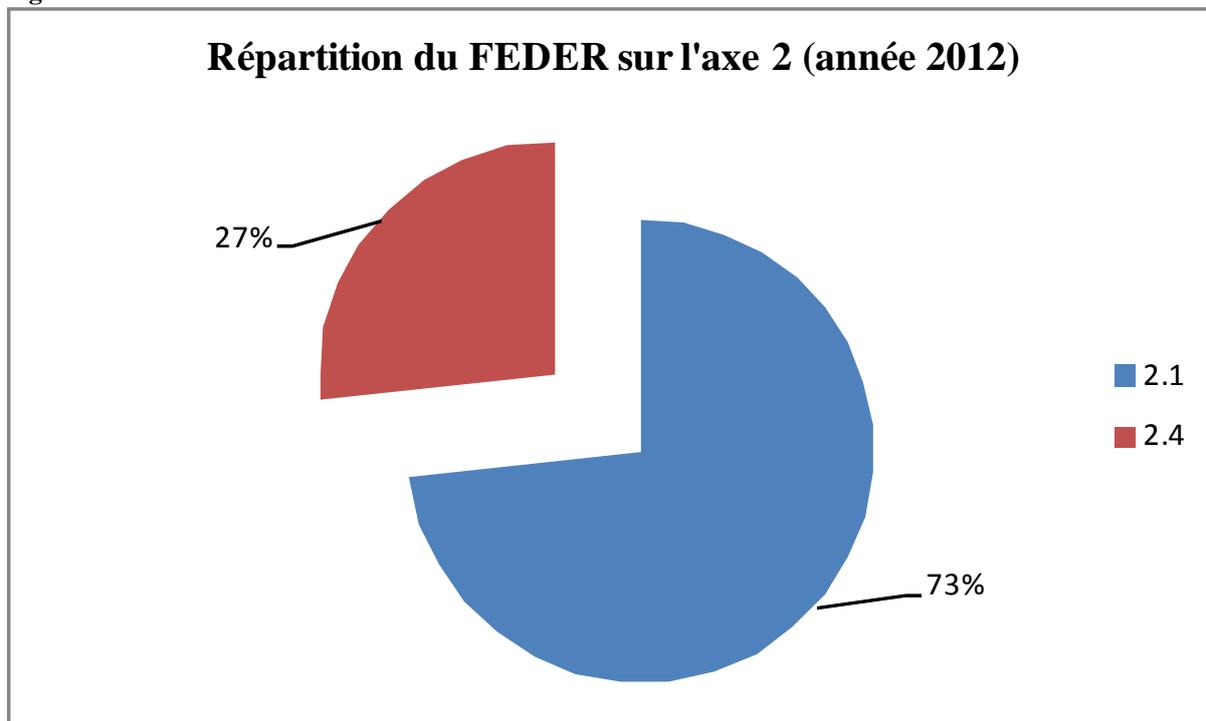
On observe la même stabilité dans les résultats de l'indicateur RES 2.1.1 par rapport à 2011. Aucun projet n'impliquait d'entreprises dans des actions collectives.

Pour ce qui est de l'indicateur d'impact IMP 2.1.1, fourni par l'INSEE, on note une baisse assez forte de l'évolution de l'emploi des entreprises (- 1 360), ce qui est en phase avec le contexte de crise connu depuis quelques années.

Enfin, sur la mesure 2.4 (Tourisme), on note, au travers de l'indicateur de réalisation REA 2.4.1, qu'un seul réseau a été soutenu. Au total, on atteint le score de 22, ce qui proche de l'objectif souhaité en 2012 (24). Toutefois, il semble difficile d'atteindre l'objectif final de 30 d'ici à la fin du programme.

- Analyse de la programmation de l'axe 2

Figure 8



Comme précisé précédemment, les montants FEDER programmés pour l'axe 2 en 2012 se concentrent sur deux mesures : celle qui a pour but de « Structurer à l'échelle interrégionale les filières d'excellence », qui en absorbe 73 % et celle relative à « Valoriser le potentiel touristique du Massif central » qui absorbe 27 % du FEDER. Cet écart s'explique par le fait que des reliquats de FEDER non consommés étaient disponibles sur cet axe, et principalement sur la mesure 2.1.

Aussi, cela montre que la volonté des partenaires du Massif central de prioriser et d'afficher leur soutien aux projets innovants soutenant les filières d'excellence du Massif, d'autant plus que l'innovation constitue une priorité communautaire.

Analyse par mesure

- Mesure 2.1 – Structurer à l'échelle plurirégionale les filières d'excellence

Les programmes Massif central visent, par la mesure 2.1, à promouvoir et à valoriser le transfert de connaissances, grâce à une mise en réseau des filières d'excellence.

On peut noter que, dans le cadre de l'action visant à structurer les filières d'excellences à l'échelle du Massif central, 10 dossiers ont été programmés en 2012 au niveau de la mesure 2.1.

Pour 9 d'entre eux, il s'agit d'un projet à plusieurs partenaires installés sur les 6 régions du Massif central, qui affiche, de fait, une forte dimension interrégionale, et propose une mutualisation des moyens et des échanges apportant une réelle plus-value aux territoires.

Le dernier dossier programmé sur cette mesure est un projet soutenant la recherche en génomique sur les races bovines emblématiques du Massif central.

En 2012, le volume d'aide Massif central s'élève à 775 776,54 € pour cette mesure.

o Mesure 2.4 – Valoriser le potentiel touristique du Massif central

Le tourisme fait partie des thèmes auxquels le programme Massif central accorde une importance capitale. En effet, le Massif central dispose, grâce à son patrimoine naturel et culturel, d'un potentiel touristique très important. Il est ainsi possible de le développer et le valoriser grâce à des actions comme la mise en marché d'offres touristiques avec des moyens de communication moderne en au moins deux langues, la mise en réseau des acteurs de la filière, etc.

En 2012, 4 projets ont été programmés sur cette mesure. Un premier porte sur la construction et la promotion d'offres touristiques sur le réseau des villes d'eaux thermales du Massif central. Un deuxième a obtenu une aide pour l'adaptation de ses infrastructures au développement du tourisme durable.

Enfin, les deux derniers sont issues d'un appel à projets dit « Pôles de pleine nature » qui visait à accroître le développement économique et touristique du Massif central, mais aussi à structurer progressivement la filière « sports et loisirs de nature » pour inciter à la découverte des territoires du Massif central et de valoriser ses potentialités (territoire préservé, environnement de qualité, ...). Enfin, dans un souci de transversalité et de plus-value pour les territoires, il s'agissait également d'améliorer la qualité de vie des habitants du Massif central en leur proposant une offre qualifiée et organisée en matière de sports et de loisirs de nature. Si cet appel à projets a eu un franc succès, il est regrettable que la disponibilité des fonds FEDER sur cet axe, et cette mesure, n'ait pas permis d'associer davantage les crédits européens à ces projets structurants pour les territoires et offrant une image novatrice pour un Massif central placé au cœur de l'Europe.

En 2012, le volume d'aide Massif central s'élève à 284 797,00 € pour cette mesure.

Flexibilité

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Néant

3.3.PRIORITÉ 3 - AXE 3-ATTRACTIVITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

3.3.1.1. Information sur l'avancement physique et financier de la priorité

Tableau 13 : Indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts –Axe3

AXE 3 : ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE												
Code	Intitulé		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Indicateurs de réalisation												
REA 3.1.1	Nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et du transport et de la distribution des marchandises (cumul)	Réalisations				4	4	5				
		Objectif				1	0	0	2			2
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
REA 3.2.2	Nombre de projets visant à développer les usages collectifs (cumul)	Réalisations				48	57	60				
		Objectif				12	15	15	23			23
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs de résultats												
RES 3.3.1	Nombre de projets dans le domaine de l'eau et de la biodiversité (cumul)	Réalisations				12	46	61				
		Objectif				6	12	17	21	0	0	21
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
Indicateurs d'impact												
IMP 3.2.2	Coût moyen de 100Mbits (en €par mois)	Réalisations				ND	ND	ND				
		Objectif				5 000						5 000
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
IMP 3.3.1	Nombre de relevés floristiques (cumul)	Réalisations				465 440	485 404	502 641				
		Objectif				0	0	0	0	0	0	0
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE2	Nombre d'emplois Hommes créés (cumul)	Réalisations				2	9	10				
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE3	Nombre d'emplois femmes créés (cumul)	Réalisations				3	8	8				
		Objectif				4	7	10	13			13
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE11	Nombre de projets TIC (cumul)	Réalisations				18	28	32				
		Objectif				15	30	40	50			50
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0
UE23	Nombre de projets énergie renouvelable (cumul)	Réalisations				2	3	3				
		Objectif				4	5	6	7			7
		Situation de référence				0	0	0	0	0	0	0

Etat d'avancement financier de l'axe 3

Maquette	Programmé	Payé
36 571 457	17 712 719,05	10 837 588,38
	48,43 %	29,63 %

3.3.1.2. Analyse qualitative

- Analyse des indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact

En 2012, les 3 mesures de l'axe ont vu un ou plusieurs dossiers programmés.

Globalement, les indicateurs renseignés ont de bons résultats, ils atteignent les objectifs fixés et sont en progression dans le temps.

L'indicateur REA 3.1.1 comptabilise le nombre d'études portant sur la mobilité des personnes et le transport et la distribution de marchandises. Une étude a été programmée cette année portant sur la mobilité en Massif central, ce qui porte à 5 le nombre d'études financées par le POP, pour un résultat final attendu de 2.

De même, on est largement au-dessus des objectifs pour l'indicateur REA 3.2.2. On compte, en 2012, 60 projets visant à développer les usages collectifs, soit 4 fois plus que l'objectif fixé de 15 projets pour cette année, et 23 en fin de période de programmation.

On constate également une forte augmentation des projets financés dans le domaine de la biodiversité (RES 3.3.1). En 2012, on enregistre 61 projets relatifs à la biodiversité alors que l'objectif est fixé à 17. On est également en hausse par rapport à 2011. L'indicateur RES 3.3.1 est donc très satisfaisant.

Pour ce qui est des indicateurs d'impact, la mesure de l'IMP 3.2.2 ne sera relevée qu'en 2013, d'où l'absence de résultat sur cette ligne. Pour l'indicateur IMP 3.31, on note une augmentation régulière (environ 20 000 par an) de relevés floristiques.

Cette croissance se ressent également à travers l'évolution des indicateurs clés de l'Union Européenne (UE 2 ; UE 3, UE 11, UE 23).

- Analyse de la programmation FEDER sur l'axe 3

Le montant FEDER programmé sur l'axe 3 en 2011 se répartit comme suit :

3.4.PRIORITÉ 4 - AXE 4 –ASSISTANCE TECHNIQUE

3.4.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

État d'avancement financier de l'axe 4

Maquette	Programmé	Payé
2 000 000	1 312 517,00	1 312 517,00
	65,62 % %	65,62 %

Se reporter au chapitre 6-Assistance technique pour compléments d'informations sur cet axe

Flexibilité

Le programme FEDER n'est pas concerné.

3.4.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Néant

4. PROGRAMME FSE : CONFORMITE ET CONCENTRATION

Ne concerne pas le programme

5. PROGRAMME FEDER / FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS

Ne concerne pas le programme

5bis PROJETS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTANT UN INVESTISSEMENT TOTAL EGAL OU SUPERIEUR 25 MILLIONS D'EUROS OU INFERIEUR A 50 MILLIONS D'EUROS

Néant

6. ASSISTANCE TECHNIQUE

Poste de dépenses	TOTAL	dont	dont	TOTAL	%	dont		dont contreparties publiques
		FEDER	contreparties publiques			FEDER		
						Engagement	Paiement	
Promotion-communication des programmes	350 000	150 000	200 000	420 360	120,10%	273 379	273 379	146 981
Suivi-Evaluation, études	825 000	700 000	125 000	553 925	67,14%	255 061	255 061	298 864
Fonctionnement (comités de programmation, comités de suivi, reprographies...)	175 000	50 000	125 000	47 832	27,33%	40 832	40 832	7 000
Instruction des dossiers FEDER par l'autorité de gestion	500 000	500 000		200 400	40,08%	200 400	200 400	
Gestion des dossiers après la programmation	150 000		150 000	90 000	60,00%			90 000
Total	2 000 000	1 400 000	600 000	1 312 517	65,63%	769 672	769 672	542 845

L'enveloppe « assistance technique » a été validée dans son intégralité (7 ans) lors du comité de programmation du 2 juillet 2008. Au titre du Programme opérationnel plurirégional, elle se décompose en 4 grands thèmes :

- promotion et la communication : le plan de communication a été approuvé par la commission européenne le 21 août 2008.
- Suivi-évaluation, études.
- Animation des programmes (programmation, suivi...).
- Instructions des dossiers FEDER.

- Promotion – communication

Ce volet est développé en point 7 du rapport. Au titre de l'année 2012 les dépenses engagées et payées sur ce volet s'élevaient à 107 437 €

Ces crédits ont notamment permis de financer l'évènement de communication 2012 du programme plurirégional Massif central dans le cadre d'un forum sur le thème des politiques d'accueil dans le Massif central organisé le 28 septembre 2012 lors l'université de l'accueil.

- Suivi-évaluation, études

268 684 € ont été utilisés sur ce volet, en partie pour payer la prestation de MACEO qui assure l'animation et la coordination des actions de communication et d'évaluation des programmes, mais aussi dans la mise en œuvre de deux évaluations thématiques sur l'accueil et l'innovation.

- Animation des programmes

Cette ligne budgétaire a permis de prendre en charge des déplacements sur Bruxelles, l'organisation de visites de sites lors de la venue du représentant de la Commission européenne et l'organisation des comités de programmation et de suivi.

Les dépenses engagées et payées à fin 2012 € sont de 6 805 €

- Instructions des dossiers FEDER :

L'instruction est faite au SGAR Auvergne conformément à la piste d'audit validée par la Commission européenne et la CICC.

Pourcentage du montant de la participation financière des Fonds structurels alloués au programme opérationnel dépensé au titre de l'assistance technique.

769 772 € de crédits FEDER ont été dépensés sur une enveloppe totale prévisionnelle de 1 400 000 € soit 65,63 %.

7. INFORMATION ET PUBLICITE

Pour rappel, le comité de pilotage communication est composé des correspondants Massif central des 6 préfectures de région et des 6 conseils régionaux, de la DATAR Massif central et du GIP Massif central.

Chaque action est décidée par le comité de pilotage puis mise en œuvre avec un groupe restreint composé de quelques membres issus du comité de pilotage.

Le comité de pilotage est élargi ponctuellement, à des personnes en charge de la communication ou des thèmes traités dans les préfectures de région et conseils régionaux, soit lors des étapes stratégiques soit directement pour une action.

Le choix d'éventuels prestataires externes, la validation des supports et actions ainsi que de leur contenu détaillé font l'objet d'une concertation systématique avec le comité de pilotage. 2 réunions ont lieu chaque année avec le comité de pilotage, permettant de faire le point sur la communication et de préparer les plans annuels.

7.1 LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2012

Le plan d'action annuel a été validé lors du comité de suivi du 1^{er} décembre 2011.

Il précisait les priorités pour les actions de communication, autour d'un recentrage des cibles et d'une mutualisation des outils :

- Focus sur les thèmes « accueil » et « environnement »
- Ciblage privilégié vers les bénéficiaires potentiels, le grand public et les élus locaux
- Amélioration des outils existants et mise en place de nouveaux supports

Chaque action liée à la communication a été décidée par le comité de pilotage puis mise en œuvre avec le groupe restreint composé du GIP, de la DATAR Massif central et de la préfecture Auvergne.

Divers prestataires ont été sollicités, après mise en concurrence, pour la réalisation de certaines opérations : hébergement et maintenance de site internet, mailing postal, réalisation de films et de documents de presse, appui technique.

La mise en œuvre du plan global a permis de réaliser les actions suivantes en 2012 :

<p>LETTRE BILAN N°1 Les chiffres clés de l'avancement des programmes Massif central.</p>	
Objectif	Informers les lecteurs sur le nombre de dossiers et les montants programmés par axe depuis le lancement des programmes.
Réalisation	La sortie de ce premier bilan a eu lieu en avril. Une diffusion par courrier auprès de 6 600 destinataires a été effectuée. Ce support d'information remplace les lettres papier éditées auparavant mais jugées peu adaptées car très longues à produire.
<p>LETTRE BILAN N°1 (Extrait)</p>	

<p>LETTRES ELECTRONIQUES N°2, 3, 4 Destinée à remplacer la lettre papier, la lettre électronique est publiée à un rythme moyen de 3 numéros par an et porte sur une thématique.</p>	
Objectif	Donner des informations régulières sur un mode interactif et souple
Réalisation	La lettre n°2, consacrée à la préparation des futurs programmes, est parue en février.

La lettre n°3, dédiée au télétravail, a été éditée en juin.

La lettre n°4, sur trames vertes et bleues, a été publiée en novembre.

Les diffusions sont réalisées par e-mail auprès de 2900 contacts, à partir du site internet massif-central.eu (module spécifique)

LETTRE ELECTRONIQUE N°4 (Extrait)

Le massif s'engage pour la biodiversité

Paysages à couper le souffle, diversité de la faune et de la flore... Le Massif central a des atouts que bien des territoires nous envient. Pourtant, le développement des agglomérations ainsi que certaines pratiques agricoles mettent en péril la survie des espèces.

Pour préserver la biodiversité, la France s'est engagée à mettre en place un réseau écologique, répondant aux objectifs de l'Union européenne. Si plusieurs régions ont déjà mené des réflexions sur ce sujet, le Massif central a lui aussi décidé d'agir. Les parcs naturels régionaux, regroupés au sein de l'IPAMAC, ont ainsi mené conjointement l'identification d'une trame écologique interrégionale.

Finalisée en 2011, cette trame verte et bleue a permis de constater l'existence de plusieurs réservoirs de biodiversité et de corridors sur le territoire, et a marqué le début de nombreux projets.

<p>SITE INTERNET MASSIF-CENTRAL.EU</p> <p>Le site partenarial, www.massif-central.eu, présente le territoire, les documents de référence, des exemples de projets financés et permet aux porteurs de projets potentiels d'identifier rapidement la marche à suivre pour déposer un dossier.</p>	
<p>Objectif</p>	<p>Permettre l'accès à l'information sur une adresse neutre et sous un angle opérationnel pour les porteurs de projets potentiels.</p>
<p>Réalisation</p>	<p>Mise en ligne du site réalisée début 2012 avec 4 rubriques (territoires, financements, réalisations, j'ai un projet).</p> <p>Site alimenté régulièrement, notamment sur la page d'accueil (lettres d'information, préparation du programme 2014-2020, appels à projets, événements de communication ...)</p>

MASSIF CENTRAL

l'Europe s'engage le Massif Central
Ce site est cofinancé par l'Union européenne - FEDER

Le territoire | Les financements | Les réalisations | J'ai un projet

RECHERCHER DANS NOS SITES

Plus d'options | Recherche

LETTRE D'INFORMATION

Votre email | Enregistrer

M'abonner | Me désabonner

> Nous contacter

A - A +

ACTUALITÉS

29-04-13
LE MOIS DE L'EUROPE DANS LE MASSIF CENTRAL

29-04-13
Ateliers de l'innovation Méthanisation le 11 avril 2013 coorganisé EDF-Datar
[Lire la suite](#)

28-04-13
Marché évaluation ex ante et environnementale du programme opérationnel interrégional Massif central 2014-2020
[Lire la suite](#)

12-04-12
Compte rendus des réunions interregionales post 2013
Afin de préparer la prochaine période de programmation 2014-2020, les instances du Massif central ont organisé 5 réunions de concertation.
Vous trouverez...

EVENEMENT ANNUEL

Un forum sur le thème des politiques d'accueil dans le Massif central a été organisé le 28/09/12 dans le cadre de l'université de l'accueil.

Objectif	<p>L'objectif était</p> <ul style="list-style-type: none"> • de sensibiliser les élus sur leur rôle fondamental dans les politiques d'accueil • d'évoquer les freins et leviers. • d'informer sur l'engagement de l'Union européenne dans le Massif central au travers du FEDER, aux côtés des partenaires financiers de l'État-membre.
Réalisation	<p>4 films courts ont été réalisés à cette occasion et 6 élus ont témoigné en tribune sur des points clés en lien avec l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'espace pour s'installer • nouveaux arrivants/nouveaux services • la gouvernance et les liens à tisser entre les différents acteurs. <p>Un point presse avec 7 journalistes a été organisé au moment du forum.</p> <p>Une centaine de personnes étaient présentes au forum.</p>



MASSIF CENTRAL

INVITATION

Vendredi 28 septembre 2012 à Clermont-Ferrand

FORUM DES ÉLUS

À l'occasion de l'Université de l'Accueil de nouvelles populations

LE RÔLE ET L'APPORT DES ÉLUS DANS LES POLITIQUES D'ACCUEIL

> Comment attirer de nouvelles populations et favoriser les installations durables dans le Massif central ?

> **Monsieur Eric DELZANT**,
Co-Président du Comité de Massif,
Co-Président du Comité de suivi du Massif central,
Préfet de la région Auvergne,
Préfet Coordonnateur de Massif

> **Monsieur Jean-Paul DENANOT**,
Co-Président du Comité de suivi du Massif central,
Président de la Région Limousin

> **Monsieur René SOUCHON**,
Co-Président du Comité de Massif,
Président de la Région Auvergne

© Luc Tournier - unpeuplavit

Ont le plaisir de vous convier

AU FORUM DES ÉLUS
organisé à l'occasion de l'Université de l'Accueil
de nouvelles populations 2012,

En présence de Monsieur Pere PUIG ANGLADA,
Représentant de la Commission européenne.

le Vendredi 28 septembre 2012
à 14 heures,

Amphithéâtre du Polydôme,
Place du 1^{er} mai à Clermont-Ferrand

> Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur :
www.partoutlaville.com
Rubrique "inscription"

code d'accès gratuit à
l'inscription : **atelier2012**



REUNIONS D'INFORMATION

Réunions de concertation

Objectif

Associer tous les acteurs du Massif central à une information/réflexion sur la stratégie pour le développement du Massif central

Réalisation

5 réunions ont été organisées dans 5 villes du Massif central, entre le 29 février et le 15 mars.

35 à 70 personnes ont participé à chaque réunion.



**Réunion interrégionale
29 février 2012
Villefranche-d'Allier**

7.2 INDICATEURS

Indicateurs figurant dans le plan de communication

ACTIONS	INDICATEURS	DEFINITION	MESURE	CIBLE	REALISE 2009	REALISE 2010	REALISE 2011	REALISE 2012
Réalisation du plan de communication	Taux de réalisation	Ecart entre le nombre d'actions prévues et le nombre d'actions réalisées	Plan d'action annuel	90% de réalisation	90% du programme annuel	100% du programme annuel	90% du programme annuel	90% du programme annuel
Enquêtes	Nombre de personnes Nombre de personnes connaissant les dispositifs	Nombre de personnes interrogées Nombre de personnes ayant entendu parler des financements européens et des programmes Massif central	Statistiques enquêtes Statistique enquêtes	Valeur de la 1 ^{ère} enquête = valeur de référence	Non réalisé en 2009	Lancé fin 2010	Réalisé en 2011 1000 personnes interrogées 20% connaissent les dispositifs européens. Environ 1% /MC	Décision de voir fin 2012 si pertinent de réaliser une autre enquête en fin de programme

ACTIONS	INDICATEURS	DEFINITION	MESURE	CIBLE	REALISE 2009	REALISE 2010	REALISE 2011	REALISE 2012
Guide porteur de projet	Nombre de plaquettes	Nombre de plaquettes distribuées	Tirage global	1500 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1500 ex imprimés en 2009	/	/	/
Site internet	Nombre de visiteurs	Augmentation du nombre de visiteurs sur le site	Statistique de consultation du site (mise en place fin 2008)	+ 2% d'ici 2013 sur la base du chiffre de fin 2009	Nombre de visiteurs en 2008 = 3.402 Nombre de visiteurs en 2009 : 14.147	Nombre de visiteurs en 2010 = 16.874	Nombre de visiteurs en 2011 = 14.454 Statistique partielle (fermeture du site à partir de novembre suite à problèmes techniques)	Pas de module statistique sur le nouveau site. A mettre en place pour 2013
Lettres d'information	Nombre de lettres	Nombre d'exemplaires diffusés	Tirage global	600 exemplaires sur la période 2007 à 2013	1500 ex prévus pour la lettre n°1 au printemps 2010	Tirage 1500 ex dont 1000 routés en avril	Routage 5500 exemplaires + e-mailing à 300 contacts	Routage 6600 exemplaires (lettre bilan) + e-mailing à 2900 contacts (3 lettres électroniques)
Évènements annuels	Nombre de participants Retombées presse	Nombre de participants à l'évènement Nombre de parutions presse	Listing de présence Coupures presse	100 personnes par évènement 10 par évènement	120 participants pour la table ronde sur PEC en 2009	60 à 80 personnes ont visualisé les films sur les 3 jours de l'UA (total participants 475 personnes)	Environ 100 personnes au total (comités de suivi et de massif) étaient présentes. + articles presse	Environ 100 personnes présentes + 7 journalistes au point presse + articles presse
Réunions d'informations	Nombre de participants	Nombre de participants à la réunion	Listing de présence	15 personnes par réunion	Non réalisé en 2009	Réunions avec les sces thématiques de l'État + réunions avec tous les conseils régionaux et généraux (info globale sur programme) En moyenne 15 à 20 personnes à chaque réunion	/	5 réunions d'information sur les futurs programmes organisées début 2012 entre 35 et 70 présents par réunion

7.3 MOYENS

Le tableau ci-dessous présente les actions et leur financement pour l'année 2012.

ACTION	DEPENSES
Lettre bilan n°1	5 302 €
Évènement annuel	27 579 €
Réunions d'information	62 643 €

Pour mémoire, plan de communication 2007/2013

Budget total : 350 000 €

Dont FEDER 150 000 €
État-membre 200 000 €

7.4 PROJETS POUR 2013

Dans la continuité des actions menées en 2012, la gouvernance du programme Massif central propose de réaliser les actions de communication et de publicité listées ci-dessous :

- lettres d'information électronique (environ 1 tous les 4 mois),
- lettre bilan portant sur 2012 (édition papier)
- alimentation du site internet www.massif-central.eu
- évènements à l'occasion du mois de l'Europe en mai 2013.

7.5 OBLIGATION DE PUBLICITE

Conformément aux obligations de publicité concernant la liste des bénéficiaires accédant aux dispositifs des fonds communautaires, on trouve cet état sur le site internet « massif-central.eu », sous l'onglet « J'ai un projet », rubrique « Principes généraux », accessible via le lien suivant : <http://www.massif-central.eu/principes-generaux>.